



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322
14 403 BAYEUX
Tél : 02.31.92.54.93
E-Mail : accueil@smismb.fr

BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 29 JANVIER 2024 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le bureau légalement convoqué le 09/01/2024 s'est réuni le **lundi 29 janvier 2024** à 18h00, au SMISMB sous la présidence de Frédéric RENAUD, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. DE BELLAIGUE Antoine, M. DUVAL Jean, M. JAMIN Loïc, Mme LE BUGLE Sylvie, M. PESQUEREL Yohann, Mme RENOUF Simone, M. RENAUD Frédéric,

EXCUSE :

COMPTE RENDU DE REUNION

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le Président demande l'approbation du compte rendu du Comité Syndical du **27 novembre 2023**. Il invite les membres présents à faire connaître leurs éventuelles observations.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II – RESSOURCES HUMAINES

1) Nomination stagiaire d'un adjoint administratif

Suite à la vacance du poste de l'agent VIEUBLE Christine en retraite depuis le 01/01/2024,

Vu la déclaration de vacance effectuée auprès du centre de gestion,

Considérant que Sophie LECARPENTIER-GUILLOU nous donne entière satisfaction palliant l'absence Mme VIEUBLE depuis mai 2023,

Par conséquent, le Président informe qu'elle sera donc nommée stagiaire à compter du 01/02/2024. Selon le calcul de sa reprise des services, elle sera donc classée au 8ème échelon du grade des Adjointes Administratives.

2) Information divers agents

Ambassadeur/enquêteurs : 5 postes pourvus sur la période du 01/10/2023 au 29/02/2024 avec possible renouvellement :

- Monsieur GOMES Arnaud embauché quitte ses fonctions au 01/02/2024, il sera remplacé par Rodolphe SERUS.

- Mme DARTHENAY Manon ne renouvellera pas son contrat après le 01/03 prochain et nous ne souhaitons pas renouveler avec Monsieur OLIVIER Aurélien. Pour cela, nous commençons à effectuer des recherches pour les remplacer.
- Nous proposerons à Monsieur COSSERON et Madame CATHERINE de prolonger leur contrat jusqu'à la fin de l'année, ils nous donnent entière satisfaction. Ils seront orientés sur la distribution des bacs jaunes le 1^{er} semestre et ensuite dans le service maintenance/distribution.

Rupture d'un contrat d'un commun accord :

Nous avons dû effectuer une rupture en commun accord avec Monsieur Thérin en contrat aidé sur le poste de chauffeur/rippeur. Par conséquent, son contrat se termine le 31/01 au lieu du 30/04. Il a émis le souhait de quitter notre structure.

Reprise à temps thérapeutique :

Erwan DUFFOURG en arrêt depuis mi-novembre, reprend le 29/01 à temps partiel thérapeutique pour un mois.

Proposition de permis PL

1^{er} semestre 2024 : Agent VALENTIN Florence, actuellement sous contrat sur 2024

2^{ème} semestre 2024 : Agent MONNIOT Renaud, actuellement en contrat de droit privé, a réussi son test avec succès maintenant n'ayant pas encore 21 ans, on ne peut pas le passer dans l'immédiat. Et Monsieur COSSERON sous réserve de son accord, un profil intéressant qui pourrait intégrer la cellule de soutien technique.

3) Régime indemnitaire

En raison de l'inflation toujours constante, le Président souhaite proposer une augmentation mensuelle de l'IFSE à tous les agents de la collectivité à compter du 01/03/2024.

Le président exposera le montant qu'il entend appliquer et l'enveloppe budgétaire qui en découlera. Le montant proposé est de 50€/mois par agent. Un avis favorable est exprimé.

4) journée sécurité

Nous avons banalisé la journée du 15 janvier pour réunir tous les agents autour de la thématique sécurité. Journée très instructive et riche d'enseignements pour laquelle nous avons eu de très bons retours des agents présents.

III – FINANCES

1) Débat d'orientations budgétaires

Se référer à l'annexe

2) Financement CITEO dans le cadre du projet de mise en place de bacs jaunes

Collectéa est lauréat de l'appel à projet initié par l'éco-organisme CITEO relatif à l'optimisation des collectes des emballages ménagers et des papiers graphiques. Notre conteneurisation en bacs jaunes programmée sur 2023 et 2024 permet de faire valoir le levier B, standardisation des contenants de pré-collecte, et le levier D, ajustement de la fréquence de collecte.

Sous réserve des calculs précis qui seront faits par CITEO au moment de la contractualisation, l'enveloppe de financement devrait être de 375 417€.

La contractualisation permettra également de connaître à quel moment ce financement nous sera versé, une fois l'opération complètement achevée.

Notre premier comité de pilotage avec notre AMO a eu lieu vendredi 8 septembre.

Notre AMO pointe 3 sujets sur lesquels nous devons apporter des réponses pour tenir l'objectif d'être prêt au 1^{er} janvier 2025 pour la phase de test.

1^{er} sujet :

Notre AMO propose d'élargir l'assiette de facturation en prenant en compte le nombre de passage en déchetterie en plus de la comptabilisation opérée sur les dépôts/levées d'OMr.

2^{ème} sujet :

Afin de définir correctement notre schéma de collecte il convient d'arrêter les moyens à mettre en place pour gérer les cas complexes. Ces derniers ont été passés en revue et nécessitent des arbitrages rapides, notamment à raison des coûts d'investissement et de leurs avantages/inconvénients au regard des incidences sur les solutions d'organisation qu'ils permettent.

3^{ème} sujet :

En lien avec les moyens souhaités, l'AMO propose d'établir une fréquence de collecte uniformisée en C0.5 augmentée à C1 en période estivale et complétée par un maillage en apport volontaire sur les zones littorales.

IV- MISE EN ŒUVRE DE LA TEOMi

1) Elaboration du schéma de collecte

Notre AMO travaille sur notre futur schéma de collecte et des discussions sont encore en cours ou à initier avec quelques communes. Nous sommes dans l'attente d'un retour de ces derniers pour vous fournir plus de précisions et établir des arbitrages.

Il s'agit principalement du centre historique de Bayeux et des communes côtières touristiques.

V- AFFAIRES DIVERSES

1) Date de collecte des déchets verts 2024

La collecte des déchets verts reprend du 11 mars au 18 novembre 2024 pour Bayeux. Et du 20 mars au 16 octobre 2024 pour Saint Vigor-le-Grand.

2) Vente d'une benne ordures ménagères

Pour information, la benne immatriculée BP 217 LA, achetée d'occasion en 2013, a été vendue à PICANT Hervé, casse auto de St Paul du Vernay pour un montant de 2500€.

3) Distribution des sacs

Compte-tenu des congés scolaires la distribution des sacs de Bayeux aura lieu la semaine du 11 au 16 mars.

4) Acquisition de sacs déchets verts

Seulles Terre et Mer nous propose la vente de 54 000 sacs papier au prix de 350€ le mille soit 18900€. STM se charge de les livrer directement avec leurs moyens.

Nous avons interrogé la trésorerie, pas besoin de délibération, il suffira de joindre un certificat administratif. Cette transaction interviendra courant février.